

RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
(R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 9)

Ordonnance numéro OCA18 17024 (C-4.1) relative à la réduction de la limite de vitesse prescrite à 30 km/h sur toutes les rues locales de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce

À la séance ordinaire du 4 juin 2018, le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce décrète :

1. La réduction de la limite de vitesse à 30 km/h sur toutes les rues locales de l'arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

ANNEXE 1

Plan des limites de vitesses proposées- secteur 30km/h

GDD 1187015001

Cette ordonnance est entrée en vigueur le 13 juin 2018, date de sa publication dans le journal Le Devoir.

VERSION OFFICIELLE DES ORDONNANCES

L'édition électronique des ordonnances de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce ne constitue pas la version officielle; elle ne saurait avoir préséance, en cas de divergence, sur l'original conservé par la Division du greffe de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

TERRITOIRE D'APPLICATION

Ces ordonnances ne sont applicables que dans les limites territoriales de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.



LÉGENDE

- LIMITE DE VITESSE 30 km/h sur une Collectrice
- LIMITE DE VITESSE 30 km/h sur une artère- Zone d'école
- Rues locales
- Rues collectrices
- Rues artérielles
- AUTOROUTE - RÉSEAU SUPÉRIEUR
- PANNEAU MAX 30 KM/H
- PANNEAU MAX 30 KM/H ÉCOLE
- PANNEAU MAX 30 KM/H SECTEUR
- PANNEAU MAX 40 KM/H SECTEUR
- PANNEAU MAX 50 KM/H

SECTEUR DE RUES LOCALES à 30km/h

PARCS ET TERRAINS DE JEUX

ÉCOLES

LIMITE ARRONDISSEMENT

Note:
 Ce plan est une proposition et doit être considéré comme un plan de performance.
 Lors des travaux les plan devra être aligné et scotché par un ingénieur.

Installation d'un mail central virtuel sur les rues Cavendish, Sherbrooke et Van Horne.

PROJET	DATE	ÉTAT
Plan de signalisation des limites de vitesse - Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	2018/02/07	En cours
Plan de signalisation des limites de vitesse - Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	2018/02/07	En cours
Plan de signalisation des limites de vitesse - Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	2018/02/07	En cours
Plan de signalisation des limites de vitesse - Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	2018/02/07	En cours
Plan de signalisation des limites de vitesse - Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	2018/02/07	En cours
Plan de signalisation des limites de vitesse - Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	2018/02/07	En cours

Préparé par: Safia Aïr Abdelkoui, ag.tech

Division de la circulation et de l'occupation du domaine public

Approuvé par: Pascal Trofrier

Titre:
 PLAN DE SIGNALISATION DES LIMITES DE VITESSE - ARRONDISSEMENT CÔTE-DES-NEIGES - NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
 Ville de Montréal

Nature des travaux: SIGNALISATION

Échelle: 1: -	Date: 2018/02/07	Folio: 1
No. plan: F086693-COTE-003		Rev: 0